

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTE DE VERCHÈRES**

Le conseil de la Municipalité de Verchères siège en séance spéciale à la mairie en ce 13 décembre 2021 à 20h:

Sont présents le maire monsieur Alexandre Bélisle, les conseillères mesdames Katherine R. L'Heureux, Nathalie Fillion et Annie Dubeau, les conseillers messieurs Gilles Lamoureux, Claude Ménard et Dominic Lampron.

Assiste également à la séance, le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Luc Forcier.

270-2021 AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire-trésorier fait lecture de l'avis de convocation et du certificat de publication de la présente session, tous les membres du Conseil ont reçu leur avis de convocation.

271-2021 ADOPTION DU BUDGET 2022

Conformément à l'article 956 du Code municipal les délibérations et la période de questions lors de cette session, portent exclusivement sur le budget.

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu :

1. Que les prévisions budgétaires 2022 totalisant 10 466 900\$ en revenus et charges sont adoptées. Le total avec les amortissements est de 12 236 050\$.
2. Le détail des salaires pour les employés non syndiqués est annexé au cahier des prévisions budgétaires 2022 sous l'annexe salaire, pour en faire partie intégrante.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2022

CHARGES/DÉPENSES

- Administration générale	1 356 950\$
- Sécurité publique	1 774 160\$
- Transport	1 606 930\$
- Hygiène du milieu	2 933 910\$
- Santé et bien-être	86 700\$
- Urbanisme, aménagement et développement	448 750\$
- Loisirs et culture	2 210 390\$
- Frais de financement	225 460\$

TOTAL 10 643 250\$

Affectation (immobilisations)	
- Immobilisations	1 045 000\$
- Remboursement capital-financement	409 400\$
- Remboursement fonds de roulement	78 500\$
- Contribution à d'autres fonds	59 900\$
TOTAL des affectations	1 592 800\$
TOTAL DES CHARGES ET AFFECTATIONS	12 236 050\$
Moins amortissement	(1 769 150\$)
TOTAL SANS AMORTISSEMENT	<u>10 466 900\$</u>

REVENUS

- Taxes	8 050 840\$
- Paiements tenant lieu de taxes	47 060\$
- Transferts	672 900\$
- Services rendus	263 100\$
- Imposition de droits	358 000\$
- Amendes et pénalités	20 000\$
- Intérêts	40 000\$
- Autres revenus	56 000\$
TOTAL	9 507 900\$
Affectation - app. surplus	500 000\$
- app. surplus autres	159 000\$
- fonds de roulement	100 000\$
- TECQ	200 000\$

TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS	<u>10 466 900\$</u>
--	----------------------------

ÉVALUATION IMPOSABLE	955 194 100\$
-----------------------------	---------------

TAUX DE TAXES DU 100 \$ D'ÉVALUATION	
- Générale	0.5694\$
- Assainissement des eaux	0.0011\$
- Usine filtration/aqueduc	0.0162\$
- Taxe foncière commerciale/industrielle	1.3200\$

TAXES DE SERVICES PAR UNITÉ LOGEMENT	
- Taxe d'eau	200,00\$
- Taxe de la gestion des déchets	255,00\$
- Taxe d'égout	200,00\$
- Taxe pour vidange des fosses septiques (rural)	68,00\$

Adopté.

272-2021

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #567-2021 SUR L'IMPOSITION DES TAXES 2022

Madame Katherine R. L'Heureux donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant l'imposition des taxes 2022.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

273-2021 VERSEMENTS DE TAXES : RÉSIDENCE FLORENTINE-DANSEREAU

CONSIDÉRANT que la Résidence Florentine-Dansereau est un organisme à but non lucratif qui offre un service exceptionnel à la communauté;

CONSIDÉRANT que la Résidence ne peut bénéficier d'une quelconque exemption de taxes;

Il est proposé par monsieur Dominic Lampron appuyé par madame Annie Dubeau et il est résolu à l'unanimité d'autoriser la Résidence Florentine-Dansereau à payer ses taxes municipales en 12 versements, sans intérêts.

Monsieur Claude Ménard se retire pour ce point.

Adopté.

274-2021 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit adopter un programme triennal des immobilisations;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé madame Nathalie Fillion et il est résolu unanimement que le programme triennal d'immobilisation pour les années 2022-2023-2024 totalisant une somme de 7 971 500\$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récité.

DÉSIGNATION

Immobilisation à même le budget des activités financières avec des contributions des fonds de parcs, fonds de roulement et subventions correspondantes.

	2022	2023	2024	Total
- Administration/logiciel/inform.	10 000	5 000	5 000	20 000
- Bâtiments	40 000	30 000	30 000	100 000
- Incendie	30 000	50 000	50 000	130 000
- Voirie travaux de pavage	550 000	350 000	350 000	1 250 000
- Voirie autres	125 000	10 000	10 000	145 000
- Aqueduc - égout	80 000	90 000	90 000	260 000
- Éclairage /signalisation	30 000	10 000	10 000	50 000
- Achat véhicules/autres	20 000	0	0	20 000
- Équipements trav. publics	5 000	5 000	5 000	15 000
- Aménagement parcs	75 000	30 000	30 000	135 000
- Autre équipement parc	20 000	20 000	20 000	60 000
- Autres	60 000	20 000	20 000	100 000
SOUS-TOTAL	1 045 000	620 000	620 000	2 285 000

Immobilisation par règlement d'emprunt et subvention **

Travaux fonds de roulement ou autres fonds	2022	2023	2024	Total
- Appareils respiratoires pompiers	0	260 000	0	260 000
- Remplacement véhicules et équipements	0	100 000	100 000	200 000
- Conduites distribution (filtration)	100 000	0	0	100 000
- Ventilation (usine filtration)	0	100 000	0	100 000
- Remplacement membranes (filtration)	0	300 000	0	300 000
Travaux avec règlement d'emprunt				
- Installations septiques rurales (payées par les proprios privés)	400 000	400 000	400 000	1 200 000
- Hydraulique des bassins (usine épuration)	0	0	100 000	100 000
- Prochaines phases de travaux infras <i>Aqueduc rte 132 (rue Jean XXIII à 239 M-V) Mée Calixa-Lavallée (rte 132 à rue Duvernay)</i>	0	0	3 000 000	3 000 000
- Bâtiments patrimoniaux subv. Ministère de la Culture	131 500	35 000	260 000	426 500
SOUS-TOTAL	631 500	1 195 000	3 860 000	5 686 500
GRAND TOTAL	1 676 500	1 815 000	4 480 000	7 971 500

**Tous les projets seront réalisés seulement si des subventions sont obtenues.

Adopté.

275-2021 TAUX D'INTÉRÊT, PÉNALITÉ ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Il est proposé par madame Katherine R. L'Heureux appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est unanimement résolu de fixer le taux d'intérêt pour 2021 à 7 % et la pénalité à 5 % comme l'an dernier.

Le calcul de l'intérêt se faisant seulement sur les versements dus.

Adopté.

276-2021 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les délibérations du Conseil et la période de questions au cours de laquelle le budget a été adopté portent exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations (CM, art 956).

277-2021 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 40 la séance est levée sur la proposition de monsieur Dominic Lampron appuyée par madame Katherine R. L'Heureux.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____ maire
Alexandre Bélisle

_____ sec. trés.
Luc Forcier

_____ ... _____



Certains postes budgétaires sont en baisse, on demande des explications :

- Gestion du personnel : En 2021, un mandat pour un diagnostic organisationnel avait été donné. Ce montant a été retranché en 2022.
- Déneigement : La variation est principalement au niveau du sel de déglacage.
- Matières résiduelles en baisse : Deux raisons expliquent la baisse, nous de retour à la normale pour la collecte sélective après la crise du recyclage. Les coûts d'opération de la SEMEC pour le traitement des matières organiques (bac brun) sont en baisse.

Certains postes budgétaires sont en hausse, on demande des explications :

- Éclairage des rues : Projet de transformation des luminaires architecturaux à la DEL dans les rues situées à l'arrière du Boni-Soir/Esso. Les coûts de cette transformation ne sont pas inclus dans les immobilisations, mais dans les dépenses d'opération. Projet sur quelques années.
- Mur de soutènement du poste de pompage Sainte-Famille : Projet nécessaire pour assurer la sécurité des infrastructures de ce poste de pompage. Projet réalisé avec l'aide l'argent du Programme de la TECQ (taxe sur l'essence et la contribution du Québec).
- Équipements de voirie : Achat d'équipement; cage de protection pour les travaux en tranchées, panneaux de pick-up avec mécanisme pour chargement, remorque, etc.

Demande d'explications sur la dépense - patinoires et glissoires :

Le tout comprend le contrat pour l'enneigement des glissades, la rémunération des employés pour la confection des patinoires, le déneigement des escaliers dans le parc des Pionniers et autres. Cela comprend aussi les surveillants pour ces activités et le temps des autres employés pour ces équipements.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.